

## Initiatives

## Soins palliatifs

# La Maison de vie ouvre enfin ses portes

Retenue dans le Programme de développement des soins palliatifs 2008-2012, la structure non médicalisée ouvre en juin, à Besançon.

**OPÉRATEURS** Association Carpe Diem, la Croix-Rouge française.

**BUDGET**

- Investissement : 500 000 € (conseil régional, ARS, ville de Besançon) ;  
- Fonctionnement : 800 000 € par an (dont 500 000 € financés par le ministère de la Santé, le conseil général et la MSA).

**PRIX DE JOURNÉE**

18 € par résident.

**CONTACT** Maison de vie,  
17, rue de la Basilique,  
25000 Besançon.  
Tél. : 03 81 82 43 50.



J. VARLET / ANDIA

**Laure Hubidos, qui a porté le projet pendant huit ans, tient à laisser une grande place aux bénévoles.**

**E**n bordure d'un immense parc, en pleine ville, une bâtisse de 300 m<sup>2</sup> : l'écrin est idéal pour abriter la Maison de vie, qui ouvre mi-juin pour accueillir sept résidents en soins palliatifs, trop isolés ou dépendants pour être suivis à domicile. Il aura fallu huit ans à Laure Hubidos, présidente de l'association Carpe Diem, pour mener à bien, avec le soutien du docteur Régis Aubry, responsable du département « douleurs-soins palliatifs » du CHU de Besançon, ce projet expérimental retenu dans le Programme de développement des soins palliatifs 2008-2012.

La structure ne relevant ni du secteur sanitaire ni du médico-social, le montage financier a constitué un véritable casse-tête. La Mutualité française du Doubs, qui devait porter le projet et fournir un terrain, a jeté l'éponge en juin 2010, contraignant Laure Hubidos à trouver une solution de repli. Finalement, le lieu est placé sous l'égide de la Croix-Rouge française, qui porte les deux autres expérimentations prévues dans le plan ministériel.

« Mes expériences personnelle et bénévole auprès de malades en fin de

vie m'ont fait ressentir un manque entre l'hôpital et le domicile », raconte l'ancienne cadre territoriale. « Les progrès de la médecine permettent de vivre longtemps avec la maladie. Parfois très dépendants, les patients n'ont pas besoin d'une forte médicalisation, mais d'un accompagnement sur le plan humain, ajoute Régis Aubry, également coordonnateur du programme national. Aujourd'hui, de nombreux malades sont hospitalisés à fort coût, alors que l'hôpital n'est pas adapté. »

### Intervenants extérieurs

D'une semaine ou de plusieurs mois, les séjours à la Maison de vie doivent permettre « des temps de répit, pour les proches lorsqu'ils sont épuisés et pour les personnes malades qui souhaitent prendre un peu de distance ou qui n'ont pas de famille », précise Laure Hubidos. Les soins sont confiés à des intervenants extérieurs (médecins traitants, infirmières libérales, etc.). Une quinzaine d'aides-soignants et d'auxiliaires de vie, « recrutés pour leur expérience en soins palliatifs et leur engagement humain », selon Laure Hubidos, constituent l'équipe

interne, assurant une permanence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Une infirmière à mi-temps coordonne l'équipe, et un médecin à quart-temps fait le lien avec les établissements de santé et les acteurs de l'intervention à domicile.

La directrice tient à ce que ce « lieu de vie, axé sur le respect de l'individu, de ses choix et de sa singularité », laisse une grande place aux bénévoles : ceux de l'association Jusqu'à la mort, accompagner la vie (Jalmaalv), qui interviennent à la demande, et ceux de Carpe Diem, qui aident les résidents à concrétiser leurs envies (cinéma, promenade, jardinage, etc.). Et parce que la mort fait partie de la vie de la structure, une attention particulière est portée au suivi psychologique des résidents, de leurs proches, du personnel et des bénévoles.

D'ores et déjà, Carpe Diem s'est mise en quête de fonds pour anticiper, après les deux années d'expérimentation, la pérennisation du projet. Selon Régis Aubry, une généralisation nécessitera « une réforme profonde des modes de financement des secteurs sanitaire et social, aujourd'hui trop segmentés ». ■

Caroline Lefebvre